

*[Text]*

Mr. Chairman, I will not go into the whole litany of social problems that lead from welfare dependency and unemployment. However, I would like to recommend at this time that the committee should perhaps be given the mandate to study social conditions within Nova Scotia Indian communities, as well as other Indian communities across the country. When we see our brothers and sisters in other provinces having to resort to hunger strikes to bring to the attention of the Government of Canada and the Canadian public their social problems and conditions brought about by insensitive provincial governments, we too are hesitant to leave and fall from under the federal government's jurisdiction. Without adequate study and long-term consultation and review, the possible ramifications of changes in the Indian Act and new Indian government system must be carefully looked at and reviewed by the total Indian population.

I must reiterate that the Indian self-government position we aspire to, and no doubt will pursue, must be done carefully and systematically to ensure that our people understand the positive implications that it will lead to, as well as to assess the negative possibilities.

We must also assure our people that by going into a new government concept we will not surrender our ancient form of internal self-government. We must also assure our people, as they have always believed, that Indians do occupy a unique place within the Canadian Constitution. If Indians are to be productive partners in the new Canadian Constitution, we must be assured that the security in our treaty rights and aboriginal rights will not be arbitrarily confiscated or legislated.

The Indian chiefs of Nova Scotia are involved in the concept of recommending changes within the Indian Act, and the process is now taking place where we are meeting with our communities to obtain their views and recommendations before any concrete proposals can be made to change or come up with a new act. A similar study is being done on self-government, of which this submission is a part. We have noted that there will be periodic reviews of what is happening within the mandate of this committee and we, no doubt, will be better equipped in the future to provide recommendations that will probably have more impact on the whole process.

In conclusion, Mr. Chairman, members of the committee, if Micmacs are to gain self-government, there must be a change in the paternalistic attitude of the government departments, particularly those of the Department of Indian and Northern Affairs. The imbalance of the master-servant relationship tends to discourage rather than facilitate a common approach under the present system. The Indian affairs branch functions as a rule-maker, administrator, funding agency, auditor, policeman, and judge. Clearly, in order for bands and band

*[Translation]*

Monsieur le président, je ne vous réciterai pas toute la litanie des problèmes sociaux découlant du chômage et de la dépendance envers l'aide sociale. Toutefois, j'aimerais recommander qu'on confie au Comité le mandat d'étudier les conditions sociales dans lesquelles vivent les collectivités indiennes de la Nouvelle-Écosse ainsi que d'autres collectivités indiennes dans notre pays. Lorsque nous remarquons que nos frères et soeurs des autres provinces doivent faire la grève de la faim pour attirer l'attention du gouvernement du Canada et du public canadien sur leurs problèmes sociaux et leurs conditions de vie causés par l'insensibilité des gouvernements provinciaux, nous aussi, nous hésitons à renoncer à la compétence du gouvernement fédéral. Étant donné l'absence d'une étude approfondie et d'une consultation et d'un réexamen suivis, il faut que tous les Indiens étudient attentivement les conséquences possibles des modifications apportées à la Loi sur les Indiens et d'une entrée en fonction d'un système de gouvernement indien autonome.

Je dois répéter que l'autonomie politique à laquelle nous aspirons et que nous chercherons sans doute à obtenir doit être établie avec grand soin et de façon systématique de telle sorte que notre peuple comprenne ses conséquences positives ainsi que ses possibilités négatives.

Nous devons également faire comprendre à notre peuple que le fait d'adopter un nouveau système gouvernemental ne nous fera pas renoncer à notre ancienne forme de gouvernement interne. De plus, nous devons également convaincre notre peuple que les Indiens continueront à occuper une place unique dans la Constitution canadienne, ce qu'il a d'ailleurs toujours cru. Si l'on veut que les Indiens soient des partenaires actifs au sein de la nouvelle constitution canadienne, on doit nous assurer que les droits qu'on nous a reconnus par voie de traité ainsi que nos droits en tant qu'autochtones ne nous seront pas retirés arbitrairement, ni ne feront l'objet de lois arbitrairement adoptées.

Les chefs indiens de la Nouvelle-Écosse élaborent présentement des recommandations de modifications de la Loi sur les Indiens, et ce processus se déroule à l'occasion de rencontres au sein de nos collectivités, où nous demandons à notre peuple de faire connaître son avis et de soumettre des recommandations, et ce avant qu'on ne fasse de propositions concrètes ou qu'on ne modifie la loi d'une façon quelconque. Nous effectuons également une étude sur l'autodétermination politique, dont notre mémoire constitue un élément. Nous avons noté que le Comité a le mandat d'effectuer une étude périodique de ce qui se passe, et sans doute, serons-nous mieux placés à l'avenir pour faire des recommandations qui influenceront davantage sur le processus.

En conclusion, monsieur le président et membres du Comité, si l'on veut que les Micmacs obtiennent l'autonomie politique, il faut que l'attitude paternaliste des ministères gouvernementaux, particulièrement le ministère des Affaires indiennes et du Nord, évolue. En effet, le déséquilibre inhérent aux rapports maître-serviteur a plutôt tendance à décourager qu'à faciliter la prise de position commune dans le système actuel. Le ministère des Affaires indiennes fait les règlements, il administre, il est un organisme de financement, un vérificateur, un